FR

NOS TARIFS ET CONDITIONS

BANQUE PRIVÉE

EN VIGUEUR AU 01/07/2025

BANQUE DE LUXEMBOURG

Vous trouverez dans les pages qui suivent
nos principales conditions tarifaires concernant
nos solutions d'investissement et les services patrimoniaux.
Ces informations vous aideront à choisir les services
les mieux adaptés à vos attentes. Ces tarifs et conditions
s'appliquent aux clients privés et structures patrimoniales
et sont exprimés en euros. Ils sont communiqués à titre
indicatif et applicables, sauf dérogation contractuelle,
dans les limites légales applicables. La Banque de
Luxembourg se réserve le droit de modifier ces tarifs.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas
à prendre contact avec votre conseiller.
Cette brochure est également disponible en agence
ou sur notre site internet.

www.banquedeluxembourg.com

LES SERVICES DE

BANQUE PRIVÉE

CHOISIR LE MODE D'INVESTISSEMENT

QUI VOUS CONVIENT

VOUS CHOISISSEZ

Vous avez le choix entre 3 modes d'investissement.

Selon le degré d'implication souhaité, vous pouvez opter pour :

- **La gestion sous mandat ;**
- **Le conseil en investissement ;**
- **Un service d'exécution simple de vos ordres.**

Indépendamment du mode d'investissement choisi, la qualité de notre accompagnement demeure notre priorité. Nous avons dès lors mis en place un programme de formation de tous nos collaborateurs fournissant des conseils en investissement ou des informations sur des instruments financiers, des services d'investissement ou des services auxiliaires, et ce afin de leur assurer des connaissances et compétences adéquates en matière d'investissement.

GESTION SOUS MANDAT

Confiez la gestion de vos avoirs à nos spécialistes afin qu'ils les gèrent selon la stratégie d'investissement que vous avez définie avec votre conseiller de Banque Privée.

Voir notre formule "**BL-EXPERT**"

CONSEIL EN INVESTISSEMENT

Gardez le contrôle sur vos investissements tout en étant conseillé(e) sur l'allocation d'actifs de votre portefeuille et sur vos investissements en titres ou fonds.

Voir nos formules "**BL-INVEST**" et "**BL-SELECT**"

EXÉCUTION DE VOS ORDRES

Décidez seul(e) de vos investissements, parce que vous avez l'expérience des marchés boursiers ou souhaitez simplement décider seul(e) de vos investissements sans bénéficier des conseils de nos spécialistes.

Voir notre formule "**BL-ACCESS**"

GESTION SOUS MANDAT

BL-EXPERT

La gestion sous mandat vous permet de confier à nos spécialistes la gestion de vos avoirs afin qu'ils les gèrent selon la stratégie d'investissement que vous avez définie avec votre conseiller de Banque Privée. Vous bénéficiez ainsi d'une gestion professionnelle personnalisée.

Les avoirs gérés dans le cadre d'un mandat de gestion sont soumis à une commission de gestion annuelle, prélevée trimestriellement. Cette commission s'applique à l'ensemble du portefeuille et inclut :

- La gestion de votre portefeuille;
- La commission de Banque Privée;
- L'accès à des parts de fonds BL[1] à commission de gestion réduite;
- L'accompagnement de votre conseiller de Banque Privée sur tous vos projets financiers et patrimoniaux;
- La définition de votre profil d'investisseur;
- Le suivi garantissant l'adéquation entre votre portefeuille et votre stratégie d'investissement;
- Tous les frais sur vos transactions boursières[2] (achat/vente d'actions et d'obligations, d'ETF, change...) et les frais d'entrée sur les fonds d'investissement[3];
- La conservation de vos titres;
- Les services découlant des obligations réglementaires en termes de reporting et de suivi.

L'investissement en parts de fonds d'investissement pour lesquels la Banque ne touche pas de rétrocessions est privilégié. À défaut, vos investissements sont réalisés en parts standard (« retail ») et toutes rétrocessions de promoteurs tiers touchées par la Banque vous sont reversées intégralement dans le mois suivant le trimestre pendant lequel elles sont perçues.

1. Le terme « fonds BL » est utilisé de manière générique pour désigner des compartiments des SICAV BL et BL Fund Selection de droit luxembourgeois gérées par BLI – Banque de Luxembourg Investments.
2. Hors taxes et droits divers (en ce compris la TOB : taxe sur les opérations de bourse).
3. Les frais des fonds externes avec lesquels la Banque n'a pas d'accord de distribution vous sont refacturés.

BL-EXPERT Frais HT par trimestre	**SEUIL MINIMUM D'INVESTISSEMENT**	**OPTION 1** Commission de gestion forfaitaire[1]	**OPTION 2** Commission de gestion forfaitaire[1] + Commission de performance annuelle positive du portefeuille[2]
GESTION MULTIFONDS BL Portefeuille exclusivement composé de fonds BL	/	0,10 %	0,05 % + 10 % de la performance
GESTION EN FONDS EXTERNES Portefeuille composé d'une sélection des fonds de promoteurs internationaux	/	0,25 %	0,125 % + 20 % de la performance
GESTION EN LIGNES DIRECTES Portefeuille composé de titres sélectionnés pour la qualité de leurs fondamentaux	1 million EUR	0,30 % (min. 3 000 EUR HT par trimestre)	0,15 % (min. 1 500 EUR HT par trimestre) + 20 % de la performance
GESTION EN FONDS SOCIALEMENT RESPONSABLES Portefeuille composé de titres respectueux des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance)	/	0,25 %	0,125 % + 20 % de la performance
GESTION INDICIELLE Portefeuille basé sur les performances des fonds indiciels sélectionnés par nos experts	/	0,20 %	
GESTION EN LIGNES DIRECTES – Global Markets Portefeuille composé de titres sélectionnés pour la qualité de leurs fondamentaux et sur les performances de fonds indiciels sélectionnés.	500 000 EUR	0,25 %	

L'assiette de calcul de la commission de gestion annuelle est la somme des actifs sous gestion.
Le calcul se base sur le montant des avoirs au dernier jour ouvrable du trimestre précédent.

1. Commission de gestion forfaitaire soumise à la TVA en vigueur (cf. page 19).
2. Commission de performance soumise à la TVA en vigueur (cf. page 19).

CONSEIL EN INVESTISSEMENT

BL-INVEST

BL-INVEST vous permet d'être conseillé(e) pour réaliser vos objectifs de court et de long terme.

Votre conseiller de Banque Privée veille à l'adéquation entre votre portefeuille et votre stratégie d'investissement, en prenant en compte votre situation, vos connaissances financières et votre expérience des marchés boursiers. Vous pouvez le solliciter quand vous le souhaitez.

BL-INVEST Formule de conseil en investissement	
Définition de votre profil d'investisseur et de la stratégie d'investissement	sans frais
Proposition d'allocation d'actif et de constitution de portefeuille	sans frais
Conseil en investissement	sans frais
Frais de transactions sur titres *(achat/vente d'actions, d'obligations, de fonds et de produits structurés)*	réduction de -25% sur les frais standards

Par ailleurs, les services de Banque Privée sont soumis à une commission trimestrielle de 0,10% HT[1] de la valeur du portefeuille, couvrant :

- L'accompagnement de votre conseiller de Banque Privée sur l'ensemble des services prestés par la Banque;
- La prise en charge des obligations découlant des évolutions réglementaires, des contrôles, de la surveillance de vos avoirs;
- La génération des rapports sur vos avoirs et vos investissements, et de votre relevé fiscal;
- La conservation des titres et métaux précieux (détenus en physique).

Cette commission ne porte pas sur les fonds BL, sur les produits structurés émis ou distribués par la Banque, ou son Groupe, ni sur vos liquidités.

1. Commission trimestrielle sur la valeur du portefeuille en EUR, assujettie à la TVA en vigueur (cf. page 19).

CONSEIL EN INVESTISSEMENT

BL-SELECT

BL-SELECT offre un accompagnement global et proactif de vos avoirs grâce à un binôme d'experts (votre conseiller de Banque Privée et un spécialiste en investissement), qui suit vos investissements pour vous et vous donne accès à :

- Un conseil sur la structure de votre portefeuille et son orientation de gestion;
- Un pilotage et un suivi réguliers de vos avoirs;
- Des recommandations d'investissement et les ajustements qui en découlent.

BL-SELECT Formule de conseil global en investissement	**SEUIL MINIMUM D'INVESTISSEMENT** 5 millions EUR
Commission de conseil forfaitaire[1]	0,30 % HT par trimestre min. 3 000 EUR HT par trimestre

Cette commission s'applique aux avoirs visés par la convention BL-SELECT et inclut :

- Tous les frais sur vos transactions boursières[2] (achat/vente d'actions et d'obligations) et les frais d'entrée sur les fonds d'investissement[3];
- La commission de Banque Privée;
- L'accès à des parts de fonds BL à commission de gestion réduite.

Cette formule comprend :

- Le pilotage de votre portefeuille à vos côtés, les recommandations sur l'allocation d'actifs de vos avoirs, le suivi de vos positions et le conseil sur les titres à privilégier ou à céder;
- Les services de votre conseiller de Banque Privée et de votre spécialiste en investissement;
- La conservation de vos titres;
- La définition de votre profil d'investisseur et le suivi garantissant l'adéquation entre votre portefeuille et votre stratégie d'investissement;
- Les services découlant des obligations réglementaires en termes de reporting et de suivi;
- Votre relevé fiscal;
- Les services de récupération de taxes ou de réduction de l'imposition fiscale (retenue à la source), notamment dans le cas de dividendes perçus sur des titres étrangers.

L'investissement en parts de fonds d'investissement pour lesquels la Banque ne touche pas de rétrocessions est privilégié. À défaut, vos investissements sont réalisés en parts standards (« retail ») et toutes rétrocessions de promoteurs tiers touchées par la Banque vous sont reversées intégralement dans le mois suivant le trimestre pendant lequel elles sont perçues.

1. Commission trimestrielle sur la valeur du portefeuille en EUR, assujettie à la TVA en vigueur (cf. page 19).
2. Hors taxes et droits divers (en ce compris la TOB).
3. Les frais des fonds externes avec lesquels la Banque n'a pas d'accord de distribution vous sont refacturés.

LES 2 FORMULES DE CONSEIL
EN BREF

	BL-INVEST	BL-SELECT
VOS CONSEILLERS		
Votre conseiller de Banque Privée	○	○
Un spécialiste en investissement		○
SERVICES DE CONSEIL		
Conseil à votre initiative sur l'allocation d'actifs du portefeuille et sur les titres	○	○
Adéquation de votre portefeuille avec votre stratégie d'investissement	○	○
Propositions d'investissement personnalisées		○
Suivi continu de votre portefeuille		○
Bilan stratégique annuel (a minima), portant sur la structure de votre portefeuille		○
Information en cas de recommandation à la vente sur un titre		○
SERVICES D'OPTIMISATION FISCALE		
Service de récupération ou de réduction de la retenue à la source		○
RECHERCHES ET ANALYSES		
Accès aux listes de placements sélectionnés	○	○
RAPPORTS ET RELEVÉS		
Rapport de conseil en investissement lors de chaque transaction	○	○
Rapport annuel d'adéquation entre vos positions et votre stratégie d'investissement		○
Évaluation de portefeuille	○	○
Relevé fiscal annuel	○	○

SERVICE D'EXÉCUTION SIMPLE

BL-ACCESS

Le service BL-ACCESS vous permet d'être seul(e) décisionnaire de vos investissements pour gérer vos avoirs en toute autonomie, tout en bénéficiant des services d'accompagnement patrimonial de votre Banque. Votre conseiller de Banque Privée reste votre interlocuteur privilégié et vous accompagne tout au long de votre relation bancaire en dehors des investissements.

BL-ACCESS Formule d'exécution simple de vos décisions d'investissement	
Frais de transactions sur titres effectuées sur E-Banking (*Banque en ligne*) (achat/vente d'actions, d'obligations et de fonds)	frais standard -25%

Par ailleurs, les services de Banque Privée sont soumis à une commission trimestrielle de 0,10% HT[1] de la valeur du portefeuille, couvrant :

- L'accompagnement de votre conseiller de Banque Privée sur l'ensemble des services prestés par la Banque;
- La prise en charge des obligations découlant des évolutions réglementaires, des contrôles, de la surveillance de vos avoirs;
- La génération des rapports sur vos avoirs et vos investissements, et de votre relevé fiscal;
- La conservation des titres et métaux précieux (détenus en physique).

Cette commission ne porte pas sur les fonds BL, sur les produits structurés émis ou distribués par la Banque ou son Groupe, ni sur vos liquidités.

VOUS ACCÉDEZ

À la plupart des places boursières internationales;

À l'ensemble des classes d'actifs et des titres.

Et bénéficiez de 25% de réduction sur les frais de transactions standard pour les ordres que vous passez sur votre site E-Banking (*Banque en ligne*).

1. Commission trimestrielle sur la valeur du portefeuille en EUR, assujettie à la TVA en vigueur (cf. page 19).

FRAIS DE TRANSACTIONS
SUR TITRES

s'appliquant uniquement aux formules BL-INVEST[1] et BL-ACCESS[2]

INVESTISSEMENTS EN ACTIONS ET PRODUITS STRUCTURÉS

	Fonds actions[3]		Actions[4] Produits structurés[4,5]
	Fonds BL	Fonds de promoteurs sélectionnés[6]	
Achat / Souscription			
< 25 000 EUR	1,25 %		
De 25 000 à < 100 000 EUR	1,00 %		
De 100 000 à < 500 000 EUR	0,75 %		
> 500 000 EUR	0,50 %		
Vente / Remboursement	sans frais	Identique Achat / Souscription	
Minimum / transaction[7]	100 EUR[8]		
Arbitrage	sans frais	Frais éventuels appliqués par le promoteur	
Transfert de titres	entrée / remise : sans frais		
	sortie / retrait : 100 EUR par ligne		
	entrée / sortie fonds hedge : 300 EUR par ligne		

	INVESTISSEMENTS OBLIGATAIRES			INVESTISSEMENTS MONÉTAIRES		INVESTISSEMENTS EN FONDS DE TIERS
	Fonds obligataires		Obligations	Fonds monétaires		Autres fonds externes
	Fonds BL	Fonds de promoteurs sélectionnés[6]		Fonds BL	Fonds de promoteurs sélectionnés[6]	
Achat / Souscription						
< 25 000 EUR	1,00 %			0,20 %		2 % + frais éventuels appliqués par le promoteur
De 25 000 à < 100 000 EUR	0,75 %					
De 100 000 à < 500 000 EUR	0,50 %					
> 500 000 EUR	0,25 %					
Vente / Remboursement	sans frais	Identique Achat / Souscription		sans frais	Identique Achat / Souscription	1,5 % + frais éventuels appliqués par le promoteur
Minimum / transaction[7]	100 EUR[7]					
Arbitrage	sans frais	Frais éventuels appliqués par le promoteur		sans frais	Frais éventuels appliqués par le promoteur	
Transfert de titres	entrée / remise : sans frais					
	sortie / retrait : 100 EUR par ligne					
	entrée / sortie fonds hedge : 300 EUR par ligne					

Les frais transactionnels s'appliquent au montant brut de la transaction et sont prélevés au moment de l'opération à l'achat et à la vente.
Les opérations d'achat sont débitées le jour de la transaction. Le produit des ventes est crédité en compte cinq jours ouvrables après l'opération.

OPÉRATIONS SUR TITRES[9]

Opérations obligatoires et optionnelles sur titres en dépôt	sans frais
Assemblée générale	175 EUR (HTVA)[10]
Certificat dans le cadre d'une Class Action	250 EUR
Reclassification de la taxe IRC Section 302	250 USD

SERVICE SRD 2 (SHAREHOLDER'S RIGHTS DIRECTIVE)[11] (TARIFICATION HTVA)[12]

Notification de la tenue d'une assemblé générale		
	Notification reçue par secure mail	70 EUR / notification
	Notification reçue par courrier papier	85 EUR / notification
Service de vote		
	Vote	110 EUR / instruction de vote
	Notification d'enregistrement et prise en compte du vote	cf. tarification Frais d'attestation et recherches (frais divers et recherches spéciales)

Les récépissés ou autres écrits délivrés (par la Banque ou par le client) pour constater une remise ou un dépôt de titres ou pièces sont assujettis à un droit de timbre de 0,15 EUR (comme stipulé par la loi).
Les récépissés ou certificats constatant le dépôt de titres en vue d'assister à une assemblée d'actionnaires (ou d'obligataires) ainsi que les décharges données lors du retrait de ces titres, sont assujettis à un droit de timbre de 0,15 EUR (comme stipulé par la loi).

OR ET MÉTAUX PRÉCIEUX[9, 12] (DÉTENUS EN PHYSIQUE)

Achat[9]		
	Poids < 1kg	prix du marché + 2 %
	Poids ≥ 1kg	prix du marché + 1 %
Vente[8]		
	Poids < 1kg	prix du marché - 2 %
	Poids ≥ 1kg	prix du marché - 1 %
Mise à disposition[10]		1 % de la valorisation de l'asset[13] + éventuels frais de livraison
Transfert		125 EUR/ligne + éventuels frais de livraison

1. Réduction de 25 % sur les frais de transactions sur titres (achat/vente d'actions, d'obligations, de fonds et de produits structurés)
2.. Frais TTC. Réduction de 25 % sur les frais de transactions sur titres effectuées sur l'E-Banking (banque en ligne) (achat/vente d'actions, d'obligations et de fonds).
3. Fonds actions, fonds mixtes, ETFs (Exchange Traded Funds) et autres.
4. Transactions sur les principales bourses des pays suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse. Les frais de correspondant sont inclus. Ces frais peuvent être majorés de frais de timbre, taxes boursières et frais de place éventuels.
5. Tarification applicable aux produits structurés négociés en bourse. Pour les émissions nouvelles de produits structurés : prix fixé publié par l'émetteur.
6. Tarif renseigné ci-dessus + Droits d'entrée / sortie négociés éventuels + frais des fonds externes.
7. Concerne également les transactions sur les options et les futures pour lesquelles une tarification spécifique par marché s'applique. Plus de détails auprès de votre conseiller habituel.
8. Sauf Fonds Hedge à prépaiement : minimum de 300 EUR.
9. Les opérations de change comptant liées à une transaction boursière et les opérations sur change à terme sont décomptées avec les marges d'usage.
10. Assujetti à la TVA en vigueur (cf. page 19).
11. S'applique uniquement à la demande du client. Concerne les clients détenteurs de titres éligibles : titres de sociétés cotées établies (ou opérant dans l'Union européenne) et dont le siège social est situé dans un État membre de l'Union.
12. Pour les opérations en or scriptural, c'est la tarification « Commissions sur opérations de change » (cf. page 19) qui s'applique.
13. Minimum de 250 EUR.

AUTRES SERVICES BANCAIRES ET PATRIMONIAUX

FRAIS DE TENUE DE COMPTE

FRAIS DE TENUE DE COMPTE[1]	25 EUR / trimestre
Tenue du compte courant en euros, tenue du compte épargne	inclus
Sous-compte en devises	inclus
Ouverture de compte titres	inclus
Accès E-Banking *(Banque en ligne)* par LuxTrust Mobile	inclus
Relevé de portefeuille, relevé fiscal ou de revenus pour l'année en cours	inclus

FRAIS DE CONSIGNATION[2]	125 EUR / trimestre[3]
Dépôt en espèces	frais majorés de 1 % du portefeuille / an[4]
Dépôt en titres	frais majorés de 2 % du portefeuille / an[4]

FORFAIT SOCIÉTÉ NON COMMERCIALE[5]	
Frais administratifs[6]	250 EUR / trimestre

FRAIS DE CLÔTURE DE RELATION	
Personnes morales	300 EUR
Personnes physiques	sans frais

FRAIS DE COURRIER ET EXTRAITS DE COMPTE	
Consultation digitale : E-Banking et Mobile Banking *(Banque en ligne)*	Gratuit
Envoi postal mensuel	Suppl. 10 EUR / trimestre / adresse
Envoi postal hebdomadaire	Suppl. 20 EUR / trimestre / adresse
Envoi postal journalier	Suppl. 50 EUR / trimestre / adresse
Courrier retenu par la Banque (ex. faute d'adresse valide, en cas de décès du client, ...)	Suppl. 125 EUR/trimestre

FRAIS DE PORT	
Envoi DHL	maximum 50 EUR[7]

MODE D'ACCÈS AU SITE E-BANKING (BANQUE EN LIGNE)	
Boîtier LuxTrust Scan	50 EUR[7]

AVANTAGES E-BANKING (BANQUE EN LIGNE)
Absence de frais d'envoi de courrier
Vos virements gratuits
Consultation de vos relevés pré-générés et archivage pendant 60 mois
Consultation des mouvements sur vos comptes et virements sur 36 mois ainsi que sur vos cartes de crédit sur 12 mois
Communication avec votre conseiller via votre espace de notification
Le tout sur votre téléphone et votre ordinateur ou votre tablette

1. Frais prélevés en début de trimestre.
2. À titre d'exemples (liste non-exhaustive) : frais prélevés après résiliation de la relation, après clôture de la relation, pour compte inactif.
3. Frais prélevés en début de trimestre. Pour le trimestre en cours, frais prélevés *pro rata temporis*.
4. Frais prélevés en début d'année. Pour l'année en cours, frais prélevés *pro rata temporis*.
5. Structures patrimoniales.
6. Cela inclut les frais de tenue de compte (25 EUR/trim) et l'envoi postal mensuel des courriers et extraits de compte pour une adresse postale.
7. Assujetti à la TVA en vigueur (cf. page 19).

SERVICES
FISCAUX ET JURIDIQUES

RÉCUPÉRATION DE RETENUE À LA SOURCE

Récupération de retenue à la source[1]		
	Dépôt de dossier et tax vouchers - Belgique, Canada	120 EUR par revenu[2]
	Dépôt de dossier et tax vouchers - Allemagne	200 EUR par formulaire + 50 EUR par revenu 25 EUR par vouchers[2]
	Dépôt de dossier et tax vouchers - Autres marchés[3]	200 EUR par formulaire + 50 EUR par revenu[2]
Demande de Tax voucher (uniquement)		70 EUR par revenu[2]

RÉDUCTION DE RETENUE À LA SOURCE [1]

Réduction de retenue à la source - Canada, Belgique[4]		
	Mise en place / renouvellement	200 EUR[2]
Réduction de retenue à la source - France		
	Mise en place / renouvellement - personnes physiques	200 EUR / 3 ans + 5 % sur le montant de chaque dividende (min. 25 EUR – max. 100 EUR)[2]
	Mise en place / renouvellement - personnes morales	200 EUR / an + 5 % sur le montant de chaque dividende (min. 25 EUR – max. 100 EUR)[2]
Réduction de retenue à la source - Italie		
	Mise en place / renouvellement - personnes morales	200 EUR / an + 5 % sur le montant de chaque dividende (min. 25 EUR – max. 100 EUR)[2]
	Renouvellement des certificats de résidence	100 EUR[2]

RÉCUPÉRATION DE LA TAXE SUITE À LA REQUALIFICATION DE CERTAINS TITRES US[5]

Montant de la taxe récupérable suite à la requalification	**Frais administratifs (Banque de Luxembourg)** liés à la mise en place de ce service
Inférieur à 50 USD	Pas de frais
Compris entre 50 USD et 500 USD	10 % du montant récupérable[2]
Supérieur à 500 USD	20 % du montant récupérable[2] Avec un plafond de : - 500 USD pour les clients privés - 1 500 USD pour les assurances

FRAIS JURIDIQUES

Frais de dossier juridique[6] standard	50 EUR / heure (min. 100 EUR)[2]
Intervention d'un juriste	300 EUR / heure[2]
Analyse et accompagnement patrimonial	1 500 EUR + 300 EUR / heure (à partir de la 5ème heure)[2]

1. Ce service est inclus dans la commission de conseil forfaitaire "BL-SELECT".
2. Assujetti à la TVA en vigueur (cf. page 19).
3. Service disponible en France, Allemagne, Suisse et Italie pour les actions et en Suisse et Italie pour les obligations.
4. Service disponible au Canada pour les actions et en Belgique pour les obligations.
5. Concerne certains véhicules d'investissement tels que les sociétés d'investissement immobilier (REITS, Real Estate Investment Trusts) et les sociétés d'investissement (RIC, Regulated Investment Companies).
6. Conformément à nos conditions générales, à ces frais peuvent s'ajouter les frais d'avocats occasionnés par le client à la Banque.

RETRAITS ET VERSEMENTS

RETRAITS D'ESPÈCES SUR DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES [1]

Carte VISA Débit individuelle (carte de débit)		
	au sein de la zone EURO	sans frais
	au sein de l'Union européenne (hors zone EURO)	1 EUR
	autres pays	5 EUR
Carte VISA (carte de crédit)		2 EUR + 2 %

RETRAITS D'ESPÈCES SUR COMPTE COURANT ET COMPTE ÉPARGNE

Au guichet, dans la devise du compte [2]			
	En euros		
		Montant ≤ 10 000 EUR	sans frais
		Montant > 10 000 EUR	0,20 % (min. 50 – max. 1 000 EUR)
	En d'autres devises [3]		0,40 %
Au guichet, dans une autre devise			cours du marché + frais en fonction du montant

ÉCART DE VALEUR

Versements et retraits d'espèces sur compte courant			
	En euros		néant
	En d'autres devises		
		USD	1 jour ouvré
		Autres	0-2 jours ouvrés
Versements et retraits d'espèces sur compte épargne			
	En euros		2 jours ouvrés
	En d'autres devises		2 jours ouvrés

1. Hors éventuel frais de change.
2. Valable pour les retraits sur compte courant et compte épargne. Écart de valeur pour retraits sur compte d'épargne : 2 jours ouvrés ; écart de valeur pour retraits sur compte courant : aucun pour l'EUR, 1 jour ouvré pour l'USD, 0-2 jours pour les autres devises.
3. Les retraits d'espèces en d'autres devises que USD, GBP ou CHF et en particulier les retraits en devises exotiques peuvent donner lieu à des frais supplémentaires.

COMPTE COURANT

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL

Taux créditeur		
	En euros	0 %
	En d'autres devises	sur demande
Taux débiteur (prélevé par trimestre)		
	En euros	9 %
	En USD	taux SOFR + 5 %[1]
	En d'autres devises	taux overnight + 9 %[2]

ÉPARGNE

COMPTE ÉPARGNE[3] - TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL

	En euros	0.50 %
	En USD	2,75 %

DÉPÔT À TERME

Montant		à partir de 10 000 EUR ou contre-valeur
Devises proposées		EUR, USD, GBP, CHF, JPY, CAD, AUD, CZK, DKK, HKD, HUF, NOK, NZD, MXN, PLN, SEK, SGD, ZAR, RON, TRY
Taux d'intérêt annuel		fixé lors de la conclusion du contrat selon les conditions de marché
Durée		
	En euros et en USD	de l'overnight à 10 ans[2]
	Pour les devises principales (AUD, CAD, CHF, DKK, GBP, JPY, NOK, NZD, SEK)	de l'overnight à 2 ans[2]
	Pour les autres devises	de l'overnight à 1 an[2]
Base de calcul des intérêts		
	Pour les dépôts dont la maturité est inférieure ou égale à 12 mois	ACT/365 pour un dépôt en GBP, HKD, SGD et ZAR ACT/360 pour un dépôt en toute autre devise
	Pour les dépôts dont la maturité est supérieure à 12 mois	ACT/ACT[4] pour un dépôt en toutes devises
Échéance fixe		(à déterminer au moment de la conclusion du dépôt)

1. SOFR = Le Secured Overnight Financial Rate (taux de financement à un jour garanti) correspond au taux d'intérêt moyen des emprunts garantis, émis en dollar américain.
2. Taux overnight = Taux d'intérêt in fine applicable d'un jour ouvrable au suivant.
3. Le compte épargne est exclusivement proposé aux clients privés.
4. ACT/ACT = Nombre exact de jours durant lequel le dépôt est en vie (si le dépôt comporte des paiements intermédiaires d'intérêts, il s'agit du nombre exact de jours de la période d'intérêts en cours)/nombre exact de jours de l'année en cours (365 ou 366).

CARTES BANCAIRES

CARTE VISA (FOURNITURE D'UNE CARTE DE CRÉDIT)

Cotisation annuelle		
	VISA Classic	25 EUR
	VISA Gold / VISA Premier et VISA Business[1]	100 EUR
	VISA Infinite	350 EUR
	Supplément commande urgente (carte et/ou PIN)[2]	75 EUR
Paiement auprès de commerces affiliés		sans frais

CARTE VISA DÉBIT INDIVIDUELLE (FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT)

Cotisation annuelle		25 EUR
Paiements auprès de commerces affiliés VISA Débit		
	au sein de la zone EURO et de l'Union européenne	sans frais
	autres pays	1 EUR

AUTRES FRAIS LIÉS AUX CARTES BANCAIRES

Envoi carte ou PIN par coursier (DHL)	25 EUR (LUX), 35 EUR (UE), 45 EUR (hors UE)[3]
Remplacement pour perte/vol	cotisation annuelle
Réédition de relevé	15 EUR / relevé[3]

COFFRES-FORTS

VOLUME (dm3)	**DIMENSIONS :** Hauteur (H) Largeur (L) Profondeur (P)	**LOYER TRIMESTRIEL** clés emportées HT[3]	**LOYER TRIMESTRIEL** clés à dispo HT[3]
10.85	H: 09 cm L: 30 cm P: 44 cm	21,25 EUR	-
18.82	H : 15 cm L : 30 cm P: 44 cm	26,25 EUR	30 EUR
38.68	H: 30 cm L: 30 cm P: 44 cm	30 EUR	33,75 EUR
78.41	H: 60 cm L: 30 cm P: 44 cm	40 EUR	43,75 EUR
158.15	H: 60 cm L: 60 cm P: 44 cm	60 EUR	63,75 EUR
237.23	H: 90 cm L: 60 cm P: 44 cm	80 EUR	83,75 EUR

FRAIS DE CONSERVATION DES PLIS SCELLÉS

Conservation des plis scellés (suite au forçage du coffre en cas de non-paiement des frais de location)[4]	350 EUR par an[3]

1. Carte réservée à un usage professionnel.
2. Carte disponible endéans 2 jours ouvrés maximum.
3. Assujetti à la TVA en vigueur (cf. page 19).
4. Des frais de forçage du coffre, de remplacement de la serrure du coffre-fort et de paiement des honoraires d'un huissier seront à la charge du client, le cas échéant.

VIREMENTS

VIREMENTS ENTRE COMPTES À LA BANQUE DE LUXEMBOURG	sans frais

VIREMENTS VIA LE E-BANKING (BANQUE EN LIGNE) [1,2]

En euros[3] ou au sein de l'Union européenne ou vers un pays de la zone SEPA[4] (Frais partagés[5])	sans frais
Hors Union européenne ou hors pays de la zone SEPA[4] ou dans d'autres devises que l'euro[6,7]	5 EUR

VIREMENTS PAR TITRE UNIVERSEL DE PAIEMENT (TUP) VIA UN FORMULAIRE STANDARD [1,2,5,7,8]

En euros[3] ou au sein de l'Union européenne ou vers un pays de la zone SEPA[4] (Frais partagés[5])		
	Montant ≤ 50 EUR	sans frais
	Montant > 50 EUR	2 EUR
Hors Union européenne ou hors pays de la zone SEPA[4] ou dans d'autres devises que l'euro[6]		5 EUR

VIREMENTS PAR FORMULAIRE BANQUE DE LUXEMBOURG [1,2,7]

En euros[3] ou au sein de l'Union européenne ou vers un pays de la zone SEPA[4] (Frais partagés[5])	6 EUR
Hors Union européenne ou hors pays de la zone SEPA[4] ou dans d'autres devises que l'euro[6]	9 EUR

VIREMENTS MANUELS NON STANDARDISÉS [1,2,9]

En euros[3] ou au sein de l'Union européenne ou vers un pays de la zone SEPA[4] (Frais partagés[5])	22 EUR[10]
Hors Union européenne ou hors pays de la zone SEPA[4] ou dans d'autres devises que l'euro[6]	25 EUR[11]

VIREMENTS EN DEVISES EXOTIQUES (sur demande auprès de votre conseiller) [1,11]

Traitement possible dans 120 devises sans nécessairement détenir un compte dans la devise souhaitée.
En cas d'instruction « frais à charge du donneur d'ordre », les frais sont de 0,20 % (min. 25 USD, pas de montant limite USD maximum). Instruction en contrevaleur EUR ou USD.

1. Les instructions « Frais » appliquées par défaut en l'absence d'une autre mention sont « frais partagés ».
2. En cas d'instruction « frais à charge du donneur d'ordre » les frais sont de 0,20 % (min. 10 EUR, max. 130 EUR).
3. Ou en devise suédoise SEK ou en devise roumaine RON.
4. La zone SEPA fait référence à l'espace unique de paiement en euros et inclut tous les états membres de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco, Saint-Marin, le Vatican et Andorre.
5. « Eurotransferts » visés par le règlement européen CE 924/2009 (modifié par le règlement européen U.E. 260/2012) :
   - Virements en euros effectués au sein de l'Union européenne;
   - Portant le numéro de compte du bénéficiaire sous format IBAN ainsi que le code BIC de sa banque;
   - Stipulant un partage des frais (le bénéficiaire ne paie que d'éventuels frais prélevés par sa banque).

   Les virements respectant ces conditions et transmis avec la mention « frais au bénéficiaire » seront assimilés, d'un point de vue tarifaire, aux virements stipulant un partage de frais.
6. Les frais à charge du bénéficiaire ne peuvent être appliqués que pour des virements vers un pays hors U.E.
7. En cas de virement via une banque supplémentaire autre que notre correspondant ou un virement ne comportant pas de code BIC, un supplément de 4 EUR sera prélevé.
8. Formulaires de virement disponibles dans nos centres de Banque privée ou en contactant votre conseiller.
9. Virement remis sur support standard disponibles autre que TUP et E-Banking *(Banque en ligne)* ou ne pouvant être traités automatiquement.
10. Tarification des virements manuels non standardisés soumise à un compteur trimestriel. Une tarification majorée sera appliquée à compter du 6ème virement opéré au cours d'un trimestre (80 euros / virement).
11. Tarification des virements manuels non standardisés soumise à un compteur trimestriel. Une tarification majorée sera appliquée à compter du 6ème virement opéré au cours d'un trimestre (85 euros / virement).

ORDRES PERMANENTS ET DOMICILIATIONS

Ordres permanents	sans frais
Domiciliations	sans frais

COMMISSIONS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE

Pour toutes les opérations décomptées dans une autre devise que celle du compte courant, des commissions sont appliquées sur le montant brut de l'opération.
Les commissions sur opérations de change dépendent du montant de la transaction et ne sont pas cumulatives, les taux s'appliquant à la totalité du montant.

Jusqu'à 25 001 EUR	0,70 %
Jusqu'à 124 001 EUR	0,60 %
Jusqu'à 248 001 EUR	0,50 %
Au-delà de 248 001 EUR	0,40 %

TAUX DE TVA

- Le taux TVA standard est de 17 %.
- Le taux TVA intermédiaire est de 14 %.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des services sur lesquels s'appliquent la TVA standard et la TVA intermédiaire.

TVA STANDARD

Gestion sous mandat et conseil en investissement (commission de gestion forfaitaire, commission de performance, commission trimestrielle sur la valeur du portefeuille en EUR)
Or et métaux précieux
Frais de tenue de compte (envois DHL)
Services fiscaux et juridiques
Coffres-forts (loyers trimestriels, frais de conservation des plis scellés)
Cartes bancaires (envoi DHL, réédition de relevés)
Frais d'attestations et de recherches (duplicata et attestations, frais de dossiers diverses)

TVA INTERMÉDIAIRE

Droits de garde

CRÉDITS [1]
ET DÉCOUVERTS

CRÉDIT IMMOBILIER

Montant		—
Durée		jusqu'à 30 ans
Remboursements		mensuels
Sûreté réelle		hypothèque, gage sur comptes bancaires
	Taux d'intérêt variable	en fonction des conditions du marché
	Taux d'intérêt fixe	sur demande
Frais de dossier		min. 0,10 % sur le montant emprunté (min. 250 EUR)
Frais de modification		
	montant < 1 million EUR	min. 250 EUR [2]
	montant > 1 million EUR	min. 500 EUR [2]
Remboursements anticipés		
	Crédit à taux variable	sans frais à la date d'échéance de la période d'intérêt
	Crédit à taux fixe	indemnité de remboursement anticipé en fonction des conditions du marché

FACILITÉ DE DÉCOUVERT / FACILITÉ DE DÉCOUVERT GAGÉE / FACILITÉ DE DÉCOUVERT LOMBARD

Montant		
	Facilité de découvert	–
	Facilité de découvert gagée	à partir de 25 000 EUR ou contre-valeur
	Facilité de découvert Lombard	à partir de 25 000 EUR ou contre-valeur
Durée		1 an renouvelable, à durée déterminée ou à durée indéterminée
Taux d'intérêt [3]		taux marché 3 mois de chaque jour ouvré sur le montant emprunté [3] + marge [4]
Frais de dossier [5]		min. 0,10 % sur le montant emprunté (min. 250 EUR)
Frais de modification [5]		min. 250 EUR [2]

GARANTIE BANCAIRE

Garanties gagées à 100 %	0,25 % par trimestre commencé (min. 20 EUR)
Garanties pour vente aux enchères	150 EUR

INTÉRÊTS DE RETARD ET FRAIS D'IMPAYÉS SUR TOUT TYPE DE CRÉDIT

Intérêts de retard				
	En euros			9 %
	En d'autres devises			taux Banque Centrale + 9 %
Impayés [6]				
	1er rappel : 0 EUR	2ème rappel : 100 EUR	Mise en demeure : 250 EUR	Dénonciation : 250 EUR

1. Conditions valables sous réserve d'acceptation de votre demande par la Banque. Les tarifs et conditions sont applicables, sauf dérogation contractuelle, dans les limites légales obligatoires et/ou étrangères.
2. Montant pouvant varier en fonction de la charge administrative et la complexité du dossier.
3. En cas de taux marché négatif, le taux d'intérêt ne sera jamais inférieur à la marge.
4. En fonction des sûretés.
5. Facilité de découvert Lombard.
6. TVA incluse (TVAC). TVA basée sur les taux en vigueur (cf. page 19).

FRAIS D'ATTESTATIONS ET DE RECHERCHES

RECHERCHES SUR PAIEMENTS

Dossier standard[1]	50 EUR + frais correspondants
Recherches spéciales	100 EUR

DUPLICATA ET ATTESTATIONS

Toutes attestations sur mouvements et attestations fiscales pour l'année en cours	sans frais
Extraits de compte/avis de débit pour toute année antérieure (jusqu'à 10 ans)	100 EUR par an[2]
Attestation de solde et fiscale (revenus coupons) pour toute année antérieure (jusqu'à 10 ans)	100 EUR par document[2]
Reporting fiscal pour toute année antérieure (jusqu'à 10 ans)	100 EUR[2,4] selon juridiction
Justification CRS / reporting	50 EUR / heure[2,4]
Attestation de prix d'achat par ligne	25 EUR[2]
Autre attestation et prestation diverse	100 EUR[2]

FRAIS DE DOSSIER DIVERS[3]

Frais divers et recherches spéciales	300 EUR / heure[2]

DEMANDE ET RENOUVELLEMENT DE LEI[5] (PERSONNES MORALES)

Demande initiale	300 EUR TTC
Renouvellement annuel	150 EUR / an TTC

DÉCOMPTES D'INTÉRÊTS

Les décomptes d'intérêts (en dehors des envois périodiques des extraits de compte) sont assujettis à un droit sur les écrits bancaires de 0,15 EUR (conformément au code des droits et taxes divers).

1. À titre d'exemples (liste non-exhaustive) : frais d'annulation sur ordre de virement remis, non exécuté (p.ex. annulation d'un ordre de virement initié par le client (E-Banking, MultiLine,...) ou par la Banque sur ordre du client, frais d'intervention sur ordre de virement incomplet, demande de retour et / ou d'annulation.
2. Assujetti à la TVA en vigueur (cf. page 19).
3. À titre d'exemples (liste non-exhaustive) : recherches spéciales en termes de duplicata et d'attestation, ensemble des documents à fournir dans le cadre d'un audit financier ou fiscal, relances dans le cadre de la révision des comptes.
4. Ce service est inclus dans les frais de gestion des solutions BL-Expert et BL-Select.
5. LEI - Identifiant d'entité juridique.

BANQUE DE LUXEMBOURG

www.banquedeluxembourg.com

Banque de Luxembourg
14, Boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Tél. : (+352) 499 24-1

Banque de Luxembourg, société anonyme – RCS B5310 – FR/EN/DE – Juillet 2025 – Crédits photo : Getty Images – Imprimé sur du papier 100 % recyclé.